

Résolution du 27 juin 2006 de M. Olivier Norer, Mmes Alexandra Rys, Ruth Lanz Aoued, MM. Blaise Hatt-Arnold, Philippe Herminjard, Pascal Rubeli et Alain Dupraz: «Pour une liaison performante et directe entre la gare CEVA de Champel-Hôpital et les HUG, sans perte de temps ni usage de crampons et piolets!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 13 novembre 2006)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que le Conseil municipal a soutenu, à de réitérées reprises et à l'unanimité, son attachement au projet régional de liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), notamment par le vote de la proposition PR-292, et qu'il est informé régulièrement de l'avancée des projets et travaux, ainsi que le demandait la motion M-317;
- que, dans ce vaste projet transfrontalier, la Ville de Genève ne joue qu'un rôle marginal et n'est pas maître d'œuvre;
- que ce projet, même s'il est soutenu unanimement dans sa globalité, suscite quelques inquiétudes et craintes pour ce qui est des réalisations de détail (qui restent un enjeu de taille dans un projet à plus de 1 milliard de francs);
- que, à l'occasion de l'audition des pétitionnaires de la pétition P-164 par la commission de l'aménagement et de l'environnement, les commissaires ont entendu les réserves émises par la direction du CEVA quant à la réalisation simultanée de la liaison souterraine entre la gare de Champel-Hôpital et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et sa préférence pour une simple solution de réaménagement de la rue Michel-Servet;
- que la solution préconisée représente la pire des liaisons entre la gare et les bâtiments qui la justifient et qu'elle nuira sensiblement à l'attractivité des HUG;
- que la réalisation différée de cette liaison directe va occasionner des nuisances et des surcoûts très importants,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- intervenir fermement auprès de la direction du CEVA et du Conseil d'Etat, afin que la liaison directe entre la gare CEVA de Champel-Hôpital et les HUG soit étudiée et réalisée simultanément à l'ouverture de la liaison ferroviaire régionale CEVA;
- inscrire la participation financière de la Ville de Genève pour ce projet comme une priorité dans le budget par missions et prestations dans les investissements 2008 et futurs.